Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260403-D442026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU VENDREDI 3 AVRIL 2026 – 19 H 30

❀❀❀❀

L'an deux mille vingt-six, le 3 avril 2026 à 19 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 27 mars 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire, s'est réuni à la mairie sous sa présidence.

Présents : M. LE GOFF – Maire – M. PERU – Mme BRIENT – M. LE ROUX – Mme KERHOUSSE – M. CRASSIN – Mme MOURET – Adjoints et Mesdames GARDIEN, HOSTE, HUET AUBOIN, LOYER, MILON, PRIGENT, QUERE et Messieurs BELEGAUD, BONNEAU, GIRONDEAU, LASBLEIZ, LIGER, OLLIVIER, RENAULT, URO

Absente excusée : Madame Gael LE JEUNE
Pouvoir avait été donné par : Madame Gael LE JEUNE à Monsieur Yannick LE GOFF

Secrétaire de Séance : Mme PRIGENT

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 44/2026

CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS RUE DE SAINT JEAN – ACCORD DE PRINCIPE GARANTIE D'EMPRUNT

Monsieur le Maire explique que 12 logements collectifs vont être réalisés par la société IPCS Invest au 17 & 17bis rue de Saint Jean. A la fin de la construction des logements ceux-ci seront cédés à Guingamp Habitat.

Guingamp Habitat devrait être en mesure de signer la vente de futur achèvement des 12 logements au cours du dernier trimestre 2026. Cette opération sera en partie financée par un emprunt contracté auprès de la Banque des Territoires.

Pour se faire, Guingamp Habitat sollicite un accord de principe du conseil municipal pour garantir le contrat de prêt. Au moment de l'octroi de ce dernier et au vu du contrat, une nouvelle délibération du conseil municipal sera à nouveau demandée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe sur la garantie du prêt qui sera contracté par Guingamp Habitat auprès de la Banque des Territoires pour l'acquisition des logements rue de Saint Jean.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF.

La Secrétaire de Séance,

Elodie PRIGENT.